

heure, car il sait que l'affaire intéresse le pays. Ces ressources appartiennent à la population. S'ils ne croient pas que nous exposons la situation sous son vrai jour, qu'il nous dise pourquoi il garde le silence.

Je sais que vous ne craignez pas de parler, que vous pouvez le faire et que vous n'êtes pas encore trop âgé pour saisir tout le problème. Vous pouvez craindre de demander l'avis de la population mais vous ne craignez pas de prendre la parole au Parlement.

Si le ministre du Commerce craint la libre discussion de cette question et de nous laisser parler plus de 20 minutes et si vous craignez de parler, alors réunissez le cabinet, proclamez des élections et laissez la population exprimer son avis. On peut bâillonner l'opposition, comme on le fait ce soir...

M. le président suppléant: Je rappelle à l'honorable député qu'il doit s'adresser au président.

L'hon. M. Rowe: Monsieur le président, j'espère bien n'avoir pas porté atteinte à votre compétente direction. Le Gouvernement a bâillonner les représentants de la population dans l'opposition mais il ne peut pas bâillonner les électeurs aux urnes. Je l'incite à se fier à la population. Je me rappelle les paroles du très honorable Mackenzie King qui a dit que nous devons avoir confiance en la population. Il a dit: "Nous avons confiance en la population, nous sommes les défenseurs de la suprématie du Parlement." Le Gouvernement a peur de l'un et de l'autre. Par conséquent, je propose donc au Gouvernement, s'il craint le débat au Parlement, de s'adresser à la population. C'est une époque propice. Si le Gouvernement est aussi solide qu'il le croit, aussi solide qu'il se vante de l'être depuis quatre ans, qu'il demande la sanction de l'électorat. Il sera battu comme ne peut sûrement manquer de l'être un gouvernement qui a imposé la clôture d'une façon aussi maladroite, sans même donner au Parlement la chance d'exprimer son avis.

Je crois que mon temps de parole est expiré. Ne voulant pas que vous me le signaliez, je préfère mettre ici un point final à mes remarques.

M. Byrne: Monsieur le président, je ne me propose pas de mettre mes poumons à l'épreuve comme vient de le faire l'honorable député de Dufferin-Simcoe, pas plus que je n'entends les employer à dominer le vacarme en cette enceinte. J'hésiterai lorsqu'il le faudra. Les députés conservateurs nous ont dit que l'obstruction a commencé une heure seulement avant que la motion soit présentée. Mais l'obstruction, en matière de pipe-line, a commencé en 1949 en cette enceinte, et ce sont les conservateurs qui en ont pris l'initiative.

Jamais depuis lors n'a-t-on exprimé une seule parole sensée lorsqu'il a été question de pipe-lines, si ce n'est lorsque des députés comme celui de Calgary-Sud ont pris la parole ou bien des députés siégeant de notre côté, particulièrement le ministre du Commerce.

Lorsque l'obstruction a commencé en 1949 l'instrument choisi pour transmettre le gaz, à cette époque, choisi par le parti conservateur, était la *Westcoast Transmission*.

Quel a été le résultat? Un honorable député dit que ce sont des balivernes. Je pourrais tirer du hansard maints discours où il est dit que la *West Coast Transmission Company Limited* est la seule société qui était prête à aménager le pipe-line entier en territoire canadien. C'est un parcours qui n'était pas économique mais, malgré cela, cette société a été disposée en tout temps à aménager un pipe-line entièrement canadien.

C'est ce que disait l'opposition officielle. Le fait est cependant que deux ou trois sociétés ont demandé une charte et deux ou moins, qui étaient disposées à entreprendre, au fond, les mêmes travaux, c'est-à-dire l'aménagement d'un pipe-line jusqu'à la Colombie-Britannique pour desservir la population de cette province, en ont obtenu une. Cette fausse idée concernant le transport de gaz naturel a permis d'aboutir au pipe-line actuel. La moitié de la consommation de gaz de la Colombie-Britannique sera perdue. Les régions de Kootenay-Est et de Kootenay-Ouest en Colombie-Britannique consommeraient autant de gaz naturel que la région métropolitaine de Vancouver. Ce sont des faits qu'on a exposés au comité.

Néanmoins, on aménagera une canalisation de gaz jusqu'au littoral de l'Ouest et, comme l'a démontré ce soir l'honorable député de Vancouver-Sud, les comptes de gaz de la population seront réduits de moitié. Ils auraient été réduits d'un autre cinquième si la canalisation avait suivi un parcours économique. Il est certain que la population de Trail, de Cumberland, de Kimberley, et de la région du pas du Nid-de-Corbeau aurait bénéficié de réductions analogues à l'égard des comptes de gaz et de combustible. Cependant, ce fut là l'attitude de tous les partis et la *Westcoast Transmission Company* a obtenu sa charte parce qu'elle allait desservir les Canadiens d'abord. Mais comme résultat, le gaz naturel sera expédié sur le littoral occidental et desservira un petit nombre de consommateurs et environ 90 p. 100 du gaz sera exporté aux États-Unis. C'est contraire au programme qui veut que les consommateurs canadiens soient desservis en premier lieu.